

Délibération
CC_2018_072

OBJET :

Commission n°4

**Vote du budget
primitif 2018 du
budget annexe Parc
du moulin d'eau à
GENECH**

**Présents à l'ouverture de
la séance :**

Titulaires présents : 38

Suppléants présents : 2

Procurations : 10

Nombre de votants : 50

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-huit, le 28 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à NOMAIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 21 mars 2018, conformément à la loi.

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, Mme Laure LEFEUVRE, M. Amaury DUFOUR, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Fabrice BALENT, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Gérard NOCK, suppléant de M. Jean DELATTRE

Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT

Ont donné pouvoir :

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président, procuration à M. Eric MOMONT

M. Guy SCHRYVE, procuration à M. Frédéric PRADALIER

M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Luc MONNET

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Didier WIBAUX

Mme Caroline MARLIERE, procuration à Mme Marie CIETERS

M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président, procuration à Mme Marion DUBOIS

M. Pierre CROXO, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

Mme Isabelle DRUELLE, procuration à M. Bruno RUSINEK

M. Bernard ROGER, procuration à M. Jean-Pierre FERNANDEZ

Mme Jeannette WILLOCOQ, procuration à M. Sylvain CLEMENT

M. Benoît BRILLON, (procuration à Mme Laure LEFEUVRE de la délibération n°CC_2018_80 à 103)

Absents :

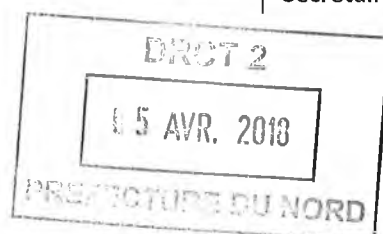
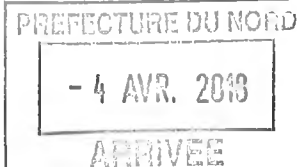
M. Jean DELATTRE, M. Jean-Claude COLLIERIE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Thierry BRIDAULT, M. Ludovic ROHART, M. Dominique BAILLY, Mme Marie-Christine DEGAYE, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON, Mme Annick MATTON,

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

C.C.P.C

17 AVR. 2018

ARRIVÉ



COMMISSION N°4

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE Parc du Moulin d'eau à
GENECH**

Le Conseil Communautaire

En application des articles L2121-31 du code général des collectivités territoriales relatifs à la présentation du compte administratif ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 14 ;

Vu la délibération n°CC_2018_013 du Conseil communautaire en date du 19 février 2018 relative au rapport d'orientations budgétaires ;

Vu la présentation de Monsieur le président de la communauté de communes PEVELE CAREMBAULT.

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, pour 50 VOTANTS)

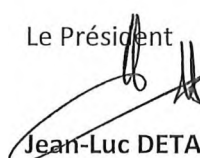
- D'adopter le budget primitif de l'année 2018 du budget annexe « Parc du moulin d'eau à GENECH » de communauté de communes Pévèle Carembault tel que figurant ci-joint.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président


Jean-Luc DETAVERNIER

